

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME EN LOIR-ET-CHER



Objectifs

Mobiliser les ressources territoriales existantes et sensibiliser les acteurs à la problématique de l'illettrisme et de l'illectronisme,

Sensibiliser les publics concernés, renouer le contact avec les publics, remobiliser et accompagner vers la formation,

Utiliser la formation au numérique comme levier d'apprentissage de la lecture,

Reconstruire une offre globale de formation.

Public cible

Public empêché et son entourage, professionnels de l'action sociale, de l'éducation, de l'emploi, associations.

Principe

Le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Loir-et-Cher vise à développer et soutenir un éventail de solutions nouvelles et existantes pour permettre aux personnes rencontrant des difficultés par rapport aux savoirs de base, dont le numérique, de trouver leur autonomie.

Contexte

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a mis en œuvre, pour la période 2019-2022, un plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme associant un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs, dont le CRIA 41 en chef de file et l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) : mise en place ou renforcement d'actions de formation, organisation de journées de sensibilisation à l'attention des publics empêchés, des professionnels du secteur social, des bénévoles associatifs, etc. L'illectronisme est un problème dont l'urgence s'accroît en particulier du fait de la dématérialisation, à l'horizon 2022, des 250 démarches administratives les plus utilisées par les citoyens. Près de 30% de la population française resterait à ce jour éloignée du numérique.

La dynamique engagée dans le cadre du Plan départemental s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : Les projets directement portés par les services du Conseil départemental

Axe 2 : Le projet des « Invisibles » porté par le CRIA 41 (Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme)

Axe 3 : Les projets partenariaux au fil de l'eau sur tous les territoires.

Déroulement de l'action

Plusieurs journées d'information aux problématiques de l'illettrisme et de l'illectronisme ont été organisées pour rassembler élus, professionnels de l'action sociale, de l'éducation, de l'emploi, associations des territoires, public empêché et son entourage et tout citoyen intéressé. Celles-ci donnent aussi lieu à des prises en charge du public empêché. Des temps de formations sont dédiés aux professionnels et bénévoles associatifs afin de favoriser le repérage et l'accompagnement adapté des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme.

4 rendez-vous ont été programmés en 2020 dans le cadre des journées nationales de lutte contre l'illettrisme :

- 8 septembre 2020 à la Maison de Bégon à Blois, intitulé : « Déclics et des clefs »

- 18 septembre 2020 au Centre social Saint-Exupéry à Romorantin-Lanthenay, intitulé « Des clefs et déclics »

- 9 novembre 2020 à la Halle de Mer, intitulé : « Des clefs vers l'emploi »

- 10 novembre 2020 à la Salle Polyvalente de Cormeillon, intitulé : « Des clefs vers la lecture »

Les 2 journées prévues en novembre sont reportées en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 à une date non encore fixée.

L'Atelier numérique Coty du CRIA 41, ouvert à l'automne 2020, propose une aide à la prise en main des outils numériques et un accompagnement personnalisé (voir fiche de présentation des ateliers numériques du CRIA 41).

D'autres ateliers ont également été initiés dans le cadre du Plan, à l'exemple des ateliers numériques proposés par le CRIA au foyer Lataste de Mer ou de l'atelier « Savoirs et numérique » dédié aux parents des collégiens des établissements Bégon et Rabelais de Blois. Cette initiative devrait être prochainement étendue aux collèges situés en réseau d'éducation prioritaire de Romorantin-Lanthenay et Vendôme.

La Direction de la lecture publique du Conseil départemental de Loir-et-Cher a un rôle de prévention de l'illettrisme et de l'illectronisme et certaines bibliothèques ou médiathèques disposent déjà, ou envisagent de recruter, un médiateur numérique (y compris parmi celles n'appartenant pas au réseau départemental de lecture publique).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires du Plan :
Conseil départemental de Loir-et-Cher, CRIA 41, Préfecture de Loir-et-Cher, Conseil régional, GIP Alpha Centre, ANLCL, CAF, Education nationale, Observatoire de l'économie et des territoires, Pôle emploi, Zup de Co.

Pour en savoir plus :

https://www.departement41.fr/fileadmin/user_upload/3_Votre_Conseil_departemental/6_espace_presse/CP/2020/09_sept/20200908_illettrisme.pdf

Contacts

Geneviève Baraban
Conseillère départementale de Loir-et-Cher
en charge de la mission départementale de lutte contre
l'illettrisme

Agnès Richard
Coordinatrice du Plan départemental
de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
Direction de l'insertion et de l'action sociale territoriale
Conseil départemental de Loir-et-Cher
agnes.richard@departement41.fr
02.54.58.42.49.